

oici un bilan de mon étude sur le sujet:

FFF:

-Règlements généraux FFF: Art 167: soit c'est la ligue qui gere le sujet soit paragraphe 2,3 et 4 de l'article 167:

Paragraphe2 de l'article 167 des règlements généraux de la FFF:

Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur ou la joueuse qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118, disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle(s)-ci ne joue(nt) pas un match officiel le même jour ou le lendemain (ou le surlendemain, s'il s'agit d'un match de Championnat de Ligue 2 décalé au lundi).

-règlements généraux foot entreprise: non decrit alors voir reglement general FFF ci-dessus.

LIGUE AQ:

-Reglement sportif:

Article X p6 - si equipe 1 en championnat national ou regional. **Ne nous concerne pas**

DISTRICT GIRONDE:

-Reglement: Article 12:restriction de participation (voir Art 12 des règlements généraux de la FFF = doubles licences et mutés)

-mail 8 juin de la ligue:

La principale règle concernant la participation en équipe A de joueurs ayant pris part à des rencontres avec l'équipe B est la suivante :

Ne peuvent participer en équipe inférieure, les joueurs qui ont pris part à la dernière rencontre de l'équipe supérieure et que celle-ci ne joue pas le même jour ou le lendemain.

D'autres restrictions visant la participation des équipiers supérieurs existent lors des cinq dernières rencontres du championnat de l'équipe B et lors des deux dernières rencontres de l'équipe A.

Vous trouverez ci-dessous, à l'article X (page 6), des règles générales en la matière.

Je ne trouve pas le descriptif des restrictions citées ci-dessus. (d'autres restrictions ...lors des 5 dernieres rencontres....)

Conclusion:

la partie surlignée en vert me parait plus claire que la partie orange qui semble néanmoins vouloir dire la même chose.

DONC pas de joueurs de la A vers la B si le joueur a joué lors du dernier match de la A et que l'équipe A ne joue pas le jour même ou le lendemain que la B.